

Société : ICO

Votre question :

L'Association I.C.O., créée en 1991 est une association conforme à loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901, et qui a pour objectif principal de faire progresser les idées et techniques permettant d'améliorer les performances énergétiques et environnementales des bâtiments et des équipements techniques, auprès de tous les acteurs du bâtiment.

Les domaines abordés sont ceux du génie climatique, de la maîtrise des énergies et des performances des bâtiments depuis leurs conceptions jusqu'à leurs mises en œuvre, leurs gestions et leurs maintenances.

Elle a également pour objet :

- la circulation entre les membres de l'information ainsi que la mise en commun d'expérience, le travail prospectif entre les différents membres de l'association,
- de créer et participer à des groupes de travail et à toutes manifestations d'échanges et de communication ayant un rapport avec l'objet de l'association
- d'intégrer sous la forme de membres associés des industriels et tous les acteurs du bâtiment concernés par les domaines énoncés ci-dessus
- de proposer des actions de formation en rapport avec les compétences de l'Association

En réponse à la question 1, je constate, en temps que président de l'association ICO, que GrDF s'investit fortement dans le soutien technique au développement des solutions gaz auprès de toute la filière, notamment grâce aux équipes de CEGIBAT.

ICO organise régulièrement des conférences techniques (4 à 6 fois par an) dans la France entière à destination de toute la filière (BET, installateurs, exploitants, maîtrise d'ouvrage, etc.). GrDF y participe activement et systématiquement en prenant un stand et en intervenant à la tribune dès que les sujets concernent des solutions gaz.

GrDF représente l'association ICO auprès du CNPG et en fait des retours réguliers auprès des membres de l'association.

GrDF contribue activement à la publication du journal "au fil de l'O", journal interne à l'association ICO en diffusant des articles sur les solutions techniques gaz innovantes et performantes.

Cette implication de GrDF est importante et contribue grandement à la promotion de toutes les solutions gaz innovantes et performantes auprès de toute la filière. Ces actions doivent continuer.

En réponse à la question 32, je suis favorable au soutien supplémentaire de GrDF à la transition énergétique notamment sur les enjeux d'évacuation des produits de combustion liée à la généralisation de la condensation en 2018. GrDF doit continuer à s'impliquer pour développer et expérimenter de nouvelles solutions performantes gaz, avec toute la filière gaz sur les marchés résidentiel, tertiaire et industrie.